

## L'Aspen veille sur le patrimoine architectural

**Le Pouliguen** — Les adhérents de l'association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la côte sauvage du Pouliguen se sont réunis en assemblée générale, mercredi.

Les membres du conseil d'administration de l'association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la côte sauvage du Pouliguen (Aspen) restent mobilisés pour défendre la conservation du site de Penchâteau et de la côte sauvage du Pouliguen. Mercredi, lors de leur assemblée générale annuelle, le président, Damien Dessart, a rappelé les sujets qui leur tiennent à cœur : « **Nous suivons de près les déclarations à propos de l'érosion du trait de côte. Mais la stratégie locale de sa gestion, annoncée fin 2024, n'est toujours pas diffusée. C'est un sujet complexe sur lequel les collectivités et l'État ne parviennent pas à prendre des décisions. L'état des finances publiques n'incite pas à l'optimisme, étant donné le niveau des indemnisations éventuelles.** »

L'Aspen se montre aussi très active par rapport au schéma de cohérence territoriale (SCoT), à horizon 2044, et au projet d'Aménagement stratégique. « **Nous avons participé à trois réunions. Une fois le SCoT approuvé, le Plan local d'urbanisme verra le jour** », poursuit-il. L'association a également participé à la Charte de l'arbre, mise en place sur le site de la mairie.

### Le projet d'agrandissement du parc éolien

Sur le plan maritime, le président a, par ailleurs, rassuré les adhérents sur le projet d'agrandissement du parc



Les membres du conseil d'administration de l'Aspen (association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la côte sauvage du Pouliguen) lors de son assemblée générale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

éolien existant, qui a été abandonné en mars 2024.

L'assemblée générale aborde également l'entretien des murs de Penchâteau : « **S'il relève de la responsabilité des propriétaires, nous pensons que mutualiser les expériences serait opportun, pour donner des préconisations grâce à l'aide d'un bureau d'études.** »

Le trésorier de l'Aspen, Arnaud Dodin, a ensuite donné les résultats financiers de l'année écoulée. « **Les cotisations par rapport à 2023 ont augmenté et les charges d'exploitation ont baissé. Nous comptons 150 adhésions, ce qui représente 256 membres, dont treize nouveaux. Notre trésorerie est aujourd'hui de 25 000 €** », expose-t-il.

Puis, Antoine Lussignol, responsable de la communication, a fait le point sur les attentes des adhérents, à la suite d'une enquête réalisée cette année. Les axes les plus importants retenus par le conseil d'administration sont : « **L'architecture et la préservation de l'esprit balnéaire, la qualité de l'eau, l'érosion du trait de côte et la sécurité des biens.** »